

Le 4 juillet 2013

Objet : Mémoire - Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Soeurs

Mesdames, messieurs, commissaires,

Bonjour,

Je suis la maman de deux jeunes garçons (2 ans et 4 mois). Nous habitons sur la rue de la Grande Allée à l'Île des Soeurs depuis maintenant 5 ans, et ce, tout près du projet de la future école primaire.

Ayant habité 7 ans à Outremont, moi et mon conjoint avons choisi de s'établir sur l'Île des Soeurs afin d'y fonder notre famille. L'environnement paisible et verdoyant, la quiétude du quartier, l'accessibilité et la proximité de nos lieux de travail et des services aux jeunes familles (école, parc, piscine, etc.) ont orienté notre choix de s'y établir.

Préoccupée par l'avenir de mes deux jeunes garçons, je me suis intéressée particulièrement au projet de l'école primaire au cours des derniers mois. J'ai été stupéfaite et attristée de constater la division de notre population à ce sujet et des pressions des deux partis à l'égard de cet enjeu. C'est dans cette optique que je souhaitais partager mon opinion quant au projet de construction de l'école primaire au site du triangle, près du parc de la Fontaine.

Dans un premier temps, pour nous, ce site est idéal puisque nous habitons sur la rue Grande Allée, laquelle est située à cinq minutes de marche du site du projet de la future école. Cette proximité est idéale puisqu'elle permettrait de nous rendre à pied à l'école, et ce, beau temps mauvais temps. En effet, compte tenu des détours et sens uniques que nous devons contourner en voiture, il est moins long et plus avantageux de marcher pour aller à l'école. Moi et mon conjoint étant des sportifs depuis plusieurs années (cyclisme, marche, soccer), nous entretenons de saines habitudes de vie au quotidien dont nous souhaitons transmettre à nos deux garçons. Marcher vers l'école serait idéal!

En deuxième lieu, étant présentement en congé de maternité, je marche régulièrement, voire quotidiennement, dans le secteur tôt le matin ou au cours de la journée. Je peux témoigner de la sécurité des passages traversant et longeant le boulevard de l'Île-des-Soeurs (incluant le rond point à proximité du triangle du projet de l'école). Je constate à tout coup la courtoisie des automobilistes à céder le passage aux piétons. Je serais même en confiance de laisser mes enfants (bien sûr, lorsqu'ils seront plus vieux!) d'y aller seuls, d'autant plus que le projet prévoit de poster un brigadier à l'un ou l'autre des passages.

En troisième lieu, étant docteur en psychologie, je reconnais l'importance des conditions à mettre en œuvre afin de favoriser le développement des jeunes enfants. Hélas, je ne peux qu'être préoccupée par les impacts sociaux, psychologiques et développementaux du déplacement d'enfants d'âges préscolaires du côté de la terre ferme de Verdun. Les longs transports en autobus dans le trafic (évalués à 2h30 aller-retour quotidiennement, et certainement davantage en hiver), ainsi que les heures écourtées consacrées aux jeux, à la famille et au sommeil sont notamment des éléments qui risquent d'affecter les conditions d'apprentissage et de développement de jeunes enfants.

Par ailleurs, l'incertitude quant au trafic résultant de la construction du nouveau Pont Champlain risque également de rendre la vie difficile aux habitants de l'Île des Sœurs. Le temps de transport des enfants vers Verdun s'en verra sans doute affecté. Sans oublier les aléas de la vie sur une île qui peuvent se produire à tout moment (pont ou sortie/entrée bloqués ou barrés). Étant moi-même confrontée au trafic pour aller à mon travail, je n'aurais jamais pensé confronter également mes enfants à cette lourdeur quotidienne. Mon souhait en m'établissant sur l'Île des Sœurs était justement d'épargner mes enfants de ces contraintes de la ville. Jamais je n'aurais pensé devoir faire des représentations en ce sens pour le bien de mes jeunes enfants.

Enfin, mon cœur de maman souhaite de tout cœur que mes garçons pourront bénéficier d'un environnement et de conditions favorables à leur développement. Je crois aux bienfaits de l'école de quartier et je me joins aux autres parents afin que ce projet d'école se réalise le plutôt possible. Dans le cas où l'option choisie serait de déménager des classes d'enfants à Verdun, mon conjoint et moi remettrons en question notre choix de demeurer sur l'Île des Sœurs. Les impacts pour nos enfants sont trop importants à nos yeux.

Sans limiter l'expression des préoccupations des différents partis, je crois que le droit et l'éducation de nos enfants doivent être des priorités pour notre communauté et notre société. De toute évidence, celles-ci devraient transcender le débat actuel. Car ici, c'est l'enjeu et l'intérêt de l'avenir de nos enfants, voire de notre société, dont il est question.

Merci de votre attention,

Carolyne Rousseau
Maman et résidente de l'Île des Sœurs
Rue de la Grande Allée

Et

Alexandre Dion
Papa et résident de l'Île des Sœurs
Rue de la Grande Allée